

Karim Tabbou saisira les instances internationales pour recouvrir ses droits

L'ex-détenu d'opinion le coordinateur de l'Union démocratique et sociale (UDS), M. Karim Tabbou a révélé son intention à continuer à saisir les instances internationales chargées des questions des droits de l'homme afin de recouvrir ses droits civils et politiques ''confisqués par des décisions de justices''.

S'exprimant sur le plateau de Radio M, Tabbou a réitéré son engagement à continuer à militer pour récupérer tous ses droits. Un travail qui se fait aussi bien en Algérie qu'à l'étranger.

Il est clair, que Karim Tabbou fait allusion aux institutions onusiennes chargées des questions des droits de l'homme. ''L'Algérie a signé des conventions internationales relatives à la protection et à la promotion des droits de l'homme. Elle a adhéré à des mécanismes de protection des droits de l'homme que je vais saisir'', a-t-il dit.

Il a, en outre, précisé qu'en parallèle, ses avocats continueront leur travail au niveau national.

A noter que le Groupe du travail des Nations-Unies sur la détention arbitraire est entrain d'examiner la détention de Karim Tabbou. Il dira prochainement, si cette détention est ''arbitraire ou non''.